



## Communiqué de presse

21/12/2011

### NOUVEAU ! COLLECTE DES TEXTILES

Le service Gestion des Déchets de la C.C.E.D. met en place en 2012 la collecte des textiles.

Une seule et unique collecte sera organisée en porte à porte à votre domicile :

- **Mardi 31 janvier à Dives-sur-Mer**

Pour la collecte en porte à porte, un sac translucide vous sera fourni début janvier dans votre boîte aux lettres avec le calendrier 2012 des collectes. Si vous avez besoin de sacs supplémentaires, ils seront à retirer au service Gestion des Déchets de la C.C.E.D.

Le sac sera à déposer la veille au soir de la date indiquée ci-dessus, après 19h, à l'endroit habituel.

#### QUE PEUT-ON DEPOSER ?

- Vêtements propres et pliés
- Linge de maison et d'ameublement
- Chaussures par paires
- Maroquinerie

Après cette première collecte à domicile, vous pourrez déposer vos textiles dans les nouvelles bornes réservées à cet usage :

- à Dives-sur-Mer : avenue des Résistants et rue de l'avenir

**Service Gestion des Déchets de la C.C.E.D.**

ZAC de la Vignerie 14160 Dives-sur-Mer

Tél. 02 31 28 10 25